

ITI et Europe pour le Soissonnais

L'Europe, un partenaire et un investisseur déterminant pour le développement régional.



L'Europe investit largement dans les projets locaux : plus d'un tiers de son budget est consacré aux Régions dans le cadre de la politique régionale et de la Politique agricole commune. L'Europe est ainsi un partenaire et un investisseur majeur dans les projets du quotidien.

L'Europe a notamment investis dans différents projets de GRANDSOISSONS Agglomération :

> [La Cité de la Musique et de la Danse](#)

> [La Fibre Optique](#)

> [Le Complexe Aquatique](#)

> Le Quartier de Gare

> Les Parcs d'Activités

> La Thermographie aérienne

« Région en transition » au sens des règlements communautaires, la Région Hauts-de-France reçoit une dotation de fonds structurels européens et d'investissement en augmentation par rapport à la période précédente. De plus, compte-tenu d'un taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans supérieur à 25%, la Région a bénéficié du dispositif Initiative pour l'Emploi des jeunes 2014-2016.

La Région Hauts-de-France gère directement la majeure partie de ces programmes depuis le 1er janvier 2014 (information, aide au montage des dossiers, responsabilités auprès de la commission Européenne).

ITI : l'Europe à nos côtés pour développer le territoire soissonnais

Qu'est-ce que l'iti ? Cela signifie investissement territorial intégré. Cette démarche vise la rencontre entre les objectifs de la commission européenne et les besoins des territoires urbains.

La Région Hauts-de-France, autorité de gestion, mobilise plus de 10% des fonds européens, soit 35 millions d'euros, pour les 6 agglos de Picardie avec lesquelles elle a conventionné un iti. L'enveloppe attribuée au territoire soissonnais s'élève à 4,850 millions euros, répartis sur différents axes.

GRANDSOISSONS Agglomération, en qualité d'organisme intermédiaire, a mis en place un Comité de présélection composé d'élus et également de personnalités de la société civile. Ce comité a pour mission de formuler un avis sur les projets avant la transmission des demandes de subvention à la Région Hauts-de-France qui statue définitivement.

Les projets doivent s'inscrire dans la démarche globale «Contribuer au développement d'une approche urbaine intégrée, durable et solidaire ». GRANDSOISSONS Agglomération, souhaite plus particulièrement mobiliser l'iti autour des 3 priorités de sa stratégie visant à «Construire un territoire durable et désirable» :

1. Accompagner la ville renouvelée et solidaire : lutter contre la paupérisation des quartiers prioritaires par le développement de nouvelles formes de solidarité et le renouvellement des espaces ouverts au public, requalifier les espaces publics délaissés, diversifier l'offre de service de proximité.

2. Renforcer la place des quartiers de gare par une approche intégrée entre ces espaces et la ville, et développer l'efficacité des pôles de mobilité qui y sont liés; régénérer le quartier de gare, réintégrer l'espace GARE comme "porte d'entrée" vers la ville et l'agglomération; favoriser le développement de l'intermodalité dans les déplacements autour du pôle gare.

3. Appuyer l'intégration entre les espaces de vallées et le tissu urbain: restaurer le lien entre la ville et l'Aisne.

Le dépôt des demandes de subvention doit s'effectuer avant 2020.

L'Europe s'engage dans le Soissonnais. Plus d'informations sur le site europe-en-hautsdefrance.eu ☒.

Plus d'informations auprès de Thérèse LEVAN, référente iti.

tél :03.23.53.80.23

mail : tlevan@aggl-soissonnais.com



GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

LES TERRASSES DU MAIL
11, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
02880 CUFFIES

☎ **03 23 53 88 40**

📠 03 23 53 88 41

@ CONTACTEZ-NOUS

